

Faire des hommes, Rosine, c'est préparer France de demain.

Provence.

La Télégraphie sans Fil

Plusieurs stations vont être livrées au commerce

Paris, 30 avril. — Les stations de télégraphie sans fil de la marine de guerre de Dunkerque, Cherbourg, Brest, Kerlaer, Rochefort et Ajaccio seront ouvertes au trafic commercial à partir du 15 mai prochain.

Les employés de ces stations vont prêter le serment auquel sont astreints les employés du télégraphe ordinaire. Le service commercial fonctionnera de sept heures du matin à sept heures du soir. Seuls les navires de commerce pourront recourir aux stations militaires du télégraphe sans fil pour la transmission de leurs messages. Le public n'est pas encore admis à envoyer des radiotélégrammes.

AU MAROC

Les Mariages de Moulay-Hafid

Tanger, 30 avril. — La série des mariages de Moulay-Hafid continue, il vient d'épouser une fille de Benich, ancien caïd, El Mechouar, dont le fils est khâlifa du titulaire actuel de ce poste.

Il prépare en même temps une autre union avec une fille de Ba-Hmed, ancien premier vizier. Il fiancé se trouve actuellement à Meknes.

Ces mariages successifs font à Fez très mauvais effet. Ils sont l'occasion de la révolte des plombiers, couvreurs, zingueurs, boulangers, cimentiers, etc. Il n'est jusqu'aux secrétaires des instruments de précision et de l'industrie florale qui n'y aient été de leur appétit.

A l'issue des meetings de demain matin, les ouvriers par petits groupes, se dirigeront sur le Bois de Boulogne. On attendra sur place l'heure du meeting.

A l'Union des Syndicats

Un manifeste. — Les dirigeants recommandent le calme

L'Union des syndicats de la Seine a publié samedi soir, un nouveau manifeste pour protester contre les insatiations de la presse bourgeoisie qui crée tous les vents que les révolutionnaires syndicalistes veulent leur journée, que la C.G.T. et l'Union des syndicats veulent éter le panique et la perturbation en faisant une manifestation violente.

Nous estimons de nos devoirs, sera-t-il dit dans ce manifeste, de rassembler tous les travailleurs, ainsi que l'opinion publique, en déclarant que tout ce qu'il nous faut faire, c'est empêcher les personnes que nous entendons faire, non pas une manifestation violente, mais une manifestation pacifique.

Le manifeste annoncé, en outre, que tous les militants de l'Union des syndicats de la Seine seront à leur poste, y compris les deux secrétaires, MM. Thailler et Savoie, qui resteront aux délégations de province, pour lesquelles ils étaient mandatés.

Comme pour les manifestations Ferrer, des militants connus de tous, secrétaires de syndicats membres du comité général, autorisés des instructions pour faire expulser les perturbateurs. Le manifeste recommande aux travailleurs de se rendre isolément au lieu du rendez-vous.

Et les électriens ?

Paris, 30 avril. — Selon l'*"Intransigeant"*, il se pourrait que les électriens fassent parler deux le premier mai.

Un court-circuit entraînerait la circulation sur certaines lignes de transport.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les Elections Législatives

é CIRCONSCRIPTION DE LILLE

1. L'affiche suivante vient d'être placardée :
LIGUE D'UNION REPUBLICAINE
DES CANTONS DE POUCAIN

Le premier tour de scrutin, deux candidats républicains et un candidat socialiste étant en présence, la Ligue d'Union Républicaine s'est bornée à engager tous ses adhérents à voter contre le socialiste.

Le résultat de ce second tour, la lutte est circonscrite entre le candidat révolutionnaire et un candidat dont on ne peut contester le loyauté républicaine.

3 CIRCONSCRIPTION DE BOULOGNE

Retrait de la candidature de M. Georges Adam

M. Georges Adam, conseiller général du canton de Sancerre, qui avait engagé au premier tour de scrutin son parti contre le socialiste, a démissionné.

Comme pour les manifestations Ferrer, des militants connus de tous, secrétaires de syndicats membres du comité général, autorisés des instructions pour faire expulser les perturbateurs. Le manifeste recommande aux travailleurs de se rendre isolément au lieu du rendez-vous.

Dans sa lettre de remerciements, nous relevons les passages suivants :

Malgré tout, nous devons de continuer la lutte, sans contraint de déposer les armes. Ma défaite est imputable à ceux qui n'ont pas su comprendre que la ligne républicaine intéressait tous les citoyens et pour assurer le principe de la souveraineté du seul candidat révolutionnaire anticapitaliste. M. Georges Adam.

La Ligue d'Union Républicaine des cantons de Boulogne.

Cet abandon de la liste du candidat socialiste, est le triomphe de M. Charles de France, le candidat de l'Association républicaine libérale.

Les Émeutes du Chambon-Feugerolles

Aveux des inculpés

Saint-Etienne, 30 avril. — Les individus arrêtés hier soir, comme étant les auteurs de l'incendie de la mairie du Chambon-Feugerolles, ont fait des aveux. Ils ont été déférés au parquet.

Nouvelle arrestation

Le Chambon-Feugerolles, 30 avril. — Le parquet a ordonné encore une arrestation, celle du nommé Emile Chomel, 30 ans, qui a été conduit à Saint-Etienne. Il est inculpé au parquet.

volant de sa voiture et a eu la poitrine défoncée. Transporté dans une pharmacie, il est mort quelques instants après. Son corps a été transporté au poste de la rue Saint-André.

M. Andrieu, commissaire de police, a ouvert une enquête.

La commission désignée par le gouvernement norvégien pour étudier le système Hovland, s'est déclaré très satisfaite des résultats obtenus.

Le journaliste, Tel passage d'un rapport, d'un discours, d'une discussion, est indispensable à recueillir, à cause de l'intérêt pratique qu'il a pour le lecteur, ou simplement des polémiques qu'il peut soulever.

Match de boxe tragique

Un combattant tué

San-Francisco, 30 avril. — Le match de boxe qui mettait aux prises l'Anglais Owen Moran et l'Américain MacCarthy a eu un résultat tragique.

À la suite d'un « swing » formidable, MacCarthy tomba « knocked out ».

L'arbitre compta les 10 secondes réglementaires, mais MacCarthy ne s'était pas relevé, ses aides l'emportèrent hors du ring.

Malgré les soins qui lui furent prodigieux, l'informé boxeur n'a pas repris ses sens, et il est mort quelques heures après. Owen Moran a été arrêté.

volant de sa voiture et a eu la poitrine défoncée. Transporté dans une pharmacie, il est mort quelques instants après. Son corps a été transporté au poste de la rue Saint-André.

M. Andrieu, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Faits Divers

Les pronostics du Jeune Major

Le Jeune Major ne craint pas de publier ses pronostics pour mai 1910 :

Les voici :

Du 1er au 6 : très beau ;

DU 7 au 8 : pluies ;

DU 9 au 15 : température variable, nuageux ;

DU 16 au 22 : beau, très chaud ;

DU 23 au 27 : pluies, vent ;

DU 28 au 31 : réchauffement très sensible, orageux.

Les soldats assassins

Le meurtre du capitaine Chopin. — Le soldat Cartals avoue son crime

Marseille, 30 avril. — M. Gillon, rapporteur auprès du conseil de guerre de 1910 d'aujourd'hui, a obtenu hier, des aveux contre eux, de deux soldats inspecteurs, Jean Guitart, du 11^e régiment d'infanterie, et André Léonard, du 12^e régiment d'infanterie, accusés d'avoir assassiné le capitaine de la marine Chopin, officier d'administration en retraite, qui fut tué à Nice, le 29 mars dernier.

Guitart sera de nouveau transféré sous peine de réclusion totale, la lutte est circonscrite entre le socialiste révolutionnaire et un socialiste qui n'a pas pu contester le loyauté républicaine.

Le capitaine Chopin, tué à l'entrée de la gare à trois enfants

Metz, 30 avril. — Un terrible drame de famille s'est déroulé hier matin, à Boulange, arrondissement de Thionville.

Mme André, en proie à une crise de folie, a égorgé trois de ses enfants, âgés de six, quatre et deux ans, à l'aide d'un rasoir.

Le quatrième enfant, une fillette âgée de dix ans, a pu s'échapper, bien qu'elle eût été coupé de rasoir au cou. La démente s'est ensuite tailladé furieusement les poignets et s'est finalement coupé la trachée-artère.

Deux des enfants sont morts sur le coup. L'état du troisième et celui de la mère sont désespérés.

Collision d'automobiles

Un chauffeur tué

Paris, 30 avril. — A deux heures, boulvard Voltaire, en face du numéro 40, M. Alexandre Caveron, âgé de 28 ans, mécanicien, demeurant rue Saint-Honoré, 107, conduisant l'auto 755-U de la Société des Auto-Fiacres, a accroché un camion, appartenant à M. La Rivière, entrepreneur de transports.

Le chauffeur Caveron a été projeté sur le

milliers de personnes avaient envahi le couloir et la cour de la gare.

Le prix des plus grands efforts, lequel jusqu'au dernier moment put être protégé contre l'envahissement de la foule. On remarqua, parmi les personnes présentes la tante de l'aviateur et son beau-père M. Brousse, MM. Warchal, Smith et Law, directeurs parisiens du Daily Mail ; le baron de Zuylen, président de l'Administration de l'Automobile Club de France, etc., ainsi que de nombreuses dames portant des bouquets qu'elles voulaient offrir à l'aviateur.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec des équipages d'inscrits ou des équipages mixtes.

L'équipage du paquebot « Mingrélie », de la Compagnie Pasquier, devant partir dimanche matin pour Casablanca, a mis sac à terre. La compagnie a fait demander à l'Inspection maritime le concours des marins d'inscrits marins.

Tous les autres paquebots, qui devaient prendre la mer aujourd'hui, sont partis, aux leurs réglementaires, avec